

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
22 juin 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 25

OBJET :

**5. ACCORD CADRE
POUR LA MISSION DE
GESTION, DE
CONFECTION ET DE
DISTRIBUTION DES
REPAS SERVIS AU
RESTAURANT
SCOLAIRE MUNICIPAL.
PROCÉDURE DE
MODIFICATION DE
MARCHÉ PUBLIC.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/07/2018

Reçu en préfecture le 05/07/2018

Affiché le

ID : 059-215904004-20180628-05072018D05_LN-DE

L'an deux mil-dix-huit, le vingt-huit JUIN à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Frankie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise Conseillers Municipaux. Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – Mme DI PENTA Anna – M. LAPIERRE Julien **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – M. BAUDRY José – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – M. LEMETTRE Jean-Louis.

ABSENTS : Mme CARON Sophie – Mme BOUVET Margaret – M. LORIDAN Bernard – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 27 avril 2018, le Conseil Municipal a lancé la procédure sur Appel d'Offres Ouvert du marché pour la gestion, la confection et la distribution des repas du midi au restaurant scolaire municipal.

À ce titre, cette mission a été confiée à la Société API, à effet du 1^{er} juillet 2018, renouvelable tous les ans, et pour 4 ans maximum.

PARTIE CENTRE SOCIAL STEPHANE HESSEL :

Précision sur les tarifs du centre social
Repas enfants ALSH : 2,03 € HT

Il est demandé de séparer les tarifs des enfants moins et plus de 6 ans
Les tarifs proposés sont :

- 1,93 € HT pour les enfants de moins de 6 ans
- 2,03 € HT pour les enfants de plus de 6 ans

PARTIE COMMUNE :

Goûter + du 18 mois du multi-accueil. Il est demandé de passer d'un goûter à 3 composantes au lieu de 2 composantes.

Tarif initial : 0,36 € HT - Tarif à 3 composantes : 0,55 € HT

Suivant le détail quantitatif estimatif : 3800 goûter soit une augmentation de 722 €

Suivant le total du DQE – partie commune : 92 143 € - nouveau montant : 92 865 €
soit une augmentation de 0,01 %

Il est donc proposé à l'assemblée de conclure un avenant au contrat avec ladite Société prenant ainsi en compte cet ajustement. Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

